

Séance extraordinaire du 21 juin 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt et unième jour du mois de juin deux mille vingt et un à dix-sept heures trente-neuf, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Janet Jones et Amélie Landry.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-04-62

Période de questions

Personne n'assiste à la séance.

CV-2021-04-63

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-024](#)

En conformité à la résolution CV-2021-03-68 fixant au 21 juin 2021 à 17 h 30 la date d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 17 h 46 et se termine à 20 h 27.

Sont entendus dans l'ordre :

- David Gagné, conseiller en patrimoine du Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti de la Direction de l'urbanisme, présente le dossier de la demande d'appel de la décision du comité de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis);
- monsieur Gaston Cadrin ;
- monsieur Pier-Paul Sénéchal ;
- monsieur Réjean Bernard ;
- monsieur Raynald Bilodeau ;
- monsieur Yvan Roy ;
- monsieur Charles-Olivier Roy ;

- monsieur Jacques Roy ;
- monsieur Jean-Marie Doré ;
- monsieur Rémi Proteau ;
- monsieur André Lemelin ;
- madame Claire Bissonnette ;
- monsieur William Foy ;
- madame Anne Carrier ;
- madame Marie Gagnon ;
- les requérants monsieur Yves Garant et monsieur Patrick Garant ;
- monsieur François Robitaille, architecte des requérants.

CV-2021-04-64

Fixation de la date du prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-028](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De fixer au 12 juillet 2021, lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville, la date du rendu de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 13 avril 2021 acceptant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-65

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2021-04-66

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 20 heures 30, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
